

**Territoires
Engagés POUR LA
Citoyenneté
VRAIMENT !**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Label Territoires Engagés pour la Citoyenneté Vraiment !

Territoires
Engagés POUR LA
Citoyenneté
VRAIMENT !

CANDIDATURE Label « Territoires Engagés pour la Citoyenneté, Vraiment ! »

Territoires Engagés POUR LA Citoyenneté **VRAIMENT !**

Vous êtes engagés dans la vie démocratique locale, vous agissez au sein d'une collectivité ou vous vous préparez à un mandat local.

L'obtention du Label « Territoires Engagés pour la Citoyenneté, Vraiment ! » peut vous intéresser et mettre en avant l'engagement sincère de votre équipe et accentuer sa mobilisation.

Vous trouverez ci-après une présentation du Label et la marche à suivre pour formuler votre candidature.

Bonne lecture !

L'équipe La France Vraiment – Le Ministère des Citoyens

contact@lafrancevraiment.fr

06 85 08 93 80

RAPPEL : UN LABEL FRUIT D'UNE ELABORATION COLLECTIVE

Les conditions d'élaboration de ce LABEL : il est important de préciser ici comment les idées et propositions développées dans ce document ont été produites ; elles sont le fruit du travail des membres et soutiens du mouvement citoyen La France Vraiment !, de ses référents repartis dans trente et une antennes départementales, de la concertation menée dans des réunions publiques tenues sur tout le territoire, avant le Grand débat national parce que c'est l'ADN de l'association que la méthode de concertation participative et lors de celui-ci entre la mi-janvier et la mi-mars 2019.

Fondé il y a deux ans le mouvement LFV a précisément été créé par des personnalités de tous horizons professionnels et politiques souhaitant par la concertation porter au plus haut niveau de décision les propositions et réflexions issues du territoire, les solutions, innovations et bonnes pratiques du terrain.

Les réunions de concertation : elles se sont tenues à Perpignan, Carcassonne, Avignon, Marseille, Ballancourt-sur-Essonne, Ivry, Gennevilliers, Morangis, Toulouse dans le cadre du débat mais aussi à Nevers, Arras, Nantes, Poitiers, Tours, Grenoble, Valence, Beauvais, Sète, Orléans, Massy, Paris etc. dans le cadre des réunions thématiques du mouvement.

Elles ont pris la forme de réunions publiques, d'ateliers-débats, de cafés-citoyen ou encore de réunions d'appartement.

Au total plusieurs milliers de personnes ont répondu présent au cours des derniers dix-huit mois en illustrant concrètement la demande de plus de concertation dans l'action publique.

Une des propositions phare a consisté précisément dans la demande de développement d'un LABEL « Territoires engagés pour la citoyenneté », qui plutôt que de sanctionner « d'en haut » une démarche, accompagne des équipes de collectivités locales, des candidats à des élections locales, et plus généralement tous les acteurs publics locaux qui s'engagent dans un processus durable et sincère de démocratie participative.

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA CITOYENNETÉ VRAIMENT !

Votre territoire est-il vraiment engagé pour la citoyenneté ?

Le label « Territoires engagés pour la citoyenneté, Vraiment ! » est une initiative visant à favoriser, accompagner puis permettre d'évaluer des politiques publiques en matière de démocratie participative portée par des collectivités ou des candidats à des mandats locaux.

Ce LABEL encourage l'engagement de responsables ou futurs responsables publics qui formalisent un ensemble d'actions visant à développer la démocratie participative.

Les actions peuvent concerner tous les domaines de compétences de la collectivité locale ou de l'établissement public candidat (finances, éducation, aménagement etc.). Le LABEL reconnaît la qualité de l'engagement, les conditions de son élaboration, la mobilisation de moyens pour sa mise en œuvre (personnel dédié, fonds d'abondement, formations etc.).

L'initiative « Territoires engagés pour la citoyenneté, Vraiment ! » a pour objectifs de mobiliser et accompagner les équipes d'élus locaux prêtes à agir en faveur de la citoyenneté.

Ces dernières doivent formuler dans un document leur réponse aux trois préoccupations principales qui suivent :

- Quelle gouvernance est-on prêt à mettre en œuvre pour favoriser l'engagement et la responsabilisation des citoyens ?
- Quelles conditions d'élaboration des décisions publiques a-t-on mis en place pour contribuer à la reconnaissance d'analyses et de solutions citoyennes ?
- Par quels moyens compte-t-on développer un volet démocratie participative dans l'action publique : personnels, fonds, formations, évaluation ?

LA LABELLISATION : UNE DEMARCHE DE PROJET

Plus qu'un label, Territoires Engagés pour la Citoyenneté Vraiment ! est avant tout l'adhésion sur le fond à un mouvement dynamique qui **accompagne un volet de démocratie participative dans l'action puis une démarche d'évaluation citoyenne.**

Cette dernière vise à mettre en cohérence, les pratiques démocratiques, la gestion de la participation et l'implication du plus grand nombre d'entre-nous dans d'un projet pluriannuel, structurant et participatif.

La rédaction du dossier est avant tout un outil pour vous accompagner tout au long de la construction de votre projet.

C'est donc un document de travail dont l'exigence n'a d'autre but que de vous stimuler dans votre processus de construction.

Vous devez renseigner les trois principaux axes, vous avez également la possibilité d'ajouter des documents complémentaires en annexe du dossier.

La démarche de projet en tant que **démarche**, est une façon de faire, une façon de travailler. Elle nécessite une capacité de recul et de « projection », c'est-à-dire de vision d'avenir que l'on se donne. **La démarche de projet doit être collective et à l'échelle de votre territoire.**

L'intérêt est d'une part d'avoir cette démarche en interne pour mobiliser les personnels autour d'un projet fédérateur qui donne sens à vos actions, et d'autre part d'être à l'écoute des projets qui se dessinent sur votre territoire, afin de trouver votre place en tant qu'acteur et d'être en mesure de proposer des services adaptés aux besoins locaux.

Les objectifs poursuivis par la mise en œuvre des actions sont affichés. Les impacts des actions sont évalués et rendus publics.

La démarche est souvent aussi importante que le projet lui-même, car c'est elle qui crée la dynamique.

Elle doit être participative ce qui nécessite des capacités d'écoute et de dialogue de tous les acteurs, une volonté de construire ensemble, et elle est source de développement.

LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CANDIDATURE

La manifestation de votre intention (« candidature Territoires Engagés pour la Citoyenneté, Vraiment ! ») se fait par une demande officielle, mail, courrier auprès de La France Vraiment (adresse et courriel en fin de ce dossier).

Le dossier de labellisation doit être rempli par le candidat, son équipe ou la collectivité, de la façon suivante :

- **Le volet 1 « Quelle gouvernance pour placer le citoyen au cœur de la décision publique ? »**

Cela comprend une présentation et un état des lieux des différentes structures qui concourent à la démocratie participative : budget participatif, fonds dédiés, interpellation de l'exécutif, commission citoyenne etc.

Cet état des lieux doit être renseigné sincèrement car il constituera le point de départ de votre projet et permettra de mesurer le chemin parcouru.

- **Le volet 2 « Quelle processus de décision pour favoriser la participation citoyenne ? »**

Cela concerne la partie méthode et calendrier de l'ensemble d'actions que vous avez prévu de conduire. A-t-on bien prévu des délais d'élaboration d'un projet et d'une décision compatible avec une démarche de concertation ? ; a-t-on pensé à mettre au point un dossier documentaire suffisamment complet et représentatif de tous les points de vue pour permettre la tenue d'un débat de qualité ? ;

Il s'agit donc de structurer votre projet mais aussi de construire vos propres outils ou de vous inspirer de ceux mis au point par La France Vraiment dans ses propres concertations (voir nos fiches pour la tenue des débats sur notre site internet www.lafrancevraiment.fr)

- **Le volet 3 « Quels moyens et actions sont prévus tout au long du mandat ? »**

C'est le plan d'actions. Vous pouvez créer vos propres « tableaux de bord » : fiche action, tableau de synthèse, programme d'actions avec calendrier...

Cet outil sera à construire au fur et à mesure du déroulement du projet et servira de support à **l'évaluation annuelle**. Les moyens doivent aussi être détaillés : personnels dédiés, fonds d'abondement, formations, évaluation etc.

Les montants ou équivalents « ressources humaines » doivent être valorisés et comptabilisés pour la période totale du mandat (en cours, ou à venir s'agissant d'un candidat à un mandat local), correspondant à votre demande de labellisation de projet.

CALENDRIER

- L'ensemble du projet fait l'objet d'une analyse par l'équipe de la France Vraiment dans le mois qui suit la réception du dossier.
- Une réunion publique ou un atelier –formation est envisagé pour lancer ou conclure la démarche de construction citoyenne du volet démocratie participative du programme ou de la politique publique locale, en présence d'un intervenant mandaté par La France Vraiment.
- Une cérémonie de labellisation est organisée, si possible à cette occasion.
- Un engagement d'évaluation est pris, comprenant des modalités techniques et de calendrier précises.

UN DOCUMENT ANNEXE VOUS PROPOSE QUELQUES RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES

Territoires
CONTACT
Engagés POUR LA
La France Vraiment – Le Ministère des Citoyens
113 rue Saint Charles 75015 PARIS
contact@lafrancevraiment.fr
06.85.08.93.80
Citoyenneté
VRAIMENT !